

Mercredi 21 octobre 2009

Beaucoup de lecture ce soir !

Prenez le temps !

Ci-dessous et en pièces jointes

Point Info de ce jour mercredi 21 octobre 2009 18 H 00

On a parlé de plusieurs choses, dont je ne peux parler ici...

Prochain Point Info

vendredi 23 octobre 2009 18 H 00

ancienne salle du conseil municipal de Saint Sauveur de Montagut

Un article sur Khedher dans le n° 7 de la revue Bougie 7 "Plateau Asile Solidarité", du Chambon sur Lignon

(info de Jean-Claude Amara, de "*Droits devant* !!)

Voir pièce jointe "Bougie 7"

Le centre socio-culturel de Saint Agrève propose en oct, nov et déc 2009 une sensibilisation aux Droits de l'Homme

Voir pièce jointe "Droits de l'Homme Saint Agrève"

Mobilisation des sans-papiers haïtiens contre le "Racket sur le travail et les cotisations des travailleurs sans-papiers".

(info de Jean-Claude Amara, de "*Droits devant* !!)

http://www.droitsdevant.org/article.php3?id_article=391

Un message de Jean-Claude Amara

"La mobilisation des sans-papiers haïtiens (voir ci-dessus) donne une idée de cette lutte de fond et dans la longue durée menée auprès des sans-papiers, qui marque aujourd'hui des points significatifs.

Je serai de retour en Ardèche vendredi prochain et participerai à la réunion de 18 H 00 du comité de soutien."

Règlement européen Dublin II

Lors de la manifestation de samedi dernier 17 octobre 2009 devant la Préfecture de Privas, la personne de RESF, témoin du guet-apens tendu par la Préfecture à l'encontre d'une famille Kurde, faisait référence au règlement européen Dublin II à propos de demande d'asile (montage vidéo de 6 mn 20 :

http://www.wat.tv/video/famille-kurde-prefecture-privas-1v3bq_1su0m_.html)

Voici ce qu'est ce règlement Dublin II :

Les États membres (de l'Union Européenne) sont tenus de déterminer, sur la base de critères objectifs et hiérarchisés, l'État membre responsable de l'examen d'une

demande d'asile présentée sur leur territoire. Le système vise à éviter le phénomène de demandes multiples, et en même temps à garantir que le cas de chaque demandeur d'asile sera traité par un seul État membre.

Si l'analyse des critères du règlement désigne un autre État membre comme responsable, ce dernier est sollicité pour prendre en charge le demandeur d'asile et, partant, pour examiner sa demande. Dans l'hypothèse où l'État membre sollicité reconnaît sa responsabilité, le premier État membre est tenu d'assurer le transfert du demandeur d'asile jusqu'à lui.

Autre cas de figure, si un État membre a déjà examiné ou commencé l'examen d'une demande d'asile, il peut être requis de reprendre en charge le demandeur d'asile qui se trouve dans un autre État membre sans en avoir reçu la permission.

L'État membre responsable dans lequel le demandeur est transféré devra alors achever l'examen de la demande.

Pour plus de détails sur Dublin II :

http://europa.eu/legislation_summaries/justice_freedom_security/free_movement_of_persons_asylum_immigration/l33153_fr.htm

Cercle du silence samedi 24 octobre de 10h15 à 11h15 à Privas

Un rendez-vous mensuel au carrefour de la rue de la République et de la grand rue qui permet à chacun de manifester silencieusement son refus des traitements que les autorités font subir aux sans-papiers.

Venez nombreux !

L'immigration en France par le sociologue J. Valluy (article de L'Humanité)

"Jérôme. Valluy dans L'Humanité, 6 oct 2009, « On construit politiquement l'étranger comme un problème de société » Entretien réalisé par Marie Barbier

Pour le sociologue Jérôme Valluy, le gouvernement espère ainsi justifier une politique migratoire extrêmement restrictive.

Jérôme Valluy est professeur de sociologie politique de l'action publique à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I). Dans son dernier ouvrage paru, Rejet des exilés. Le grand retournement du droit de l'asile (I), il défend la thèse d'une xénophobie de gouvernement qui a transformé l'image publique des étrangers, les stigmatisant comme une menace. Un phénomène qui sert aujourd'hui à justifier les politiques de fermeture des frontières.

À l'occasion de la Journée mondiale du réfugié, le ministre de l'Immigration, Éric Besson, a qualifié la France d'« accueillante et solidaire ». Que vous inspirent ces qualificatifs ?

Jérôme Valluy. La France n'est ni accueillante ni solidaire. Avec 85 % de refus, elle fait même partie des pays européens qui rejettent massivement les demandes d'asile. Il est vrai que, depuis 2007, on observe une baisse du taux de rejet des demandes d'asile, sans qu'on puisse d'ailleurs vraiment expliquer pourquoi. Conjoncturellement, le propos d'Éric Besson

n'est donc pas complètement faux. Mais il faut regarder les tendances lourdes. Or la tendance lourde, avec la création du ministère de l'Identité nationale, c'est la mise sous tutelle du droit d'asile, avec une institutionnalisation d'une xénophobie dans l'appareil d'État. On stigmatise la présence étrangère sur le territoire en construisant politiquement l'étranger comme un problème de société. C'est une tendance historique qu'on retrouve d'ailleurs dans d'autres pays en Europe.

De quand date ce que vous appelez « le grand retournement du droit d'asile » ?

Jérôme Valluy. Du début des années soixante. La décolonisation a un impact important sur les sociétés métropolitaines. Les recherches récentes d'historiens montrent une première conséquence très matérielle : les fonctionnaires en place dans les pays colonisés se recyclent dans l'appareil d'État des métropoles. On observe une surreprésentation de ces rapatriés des colonies dans deux secteurs : les affaires sociales et le secteur militaro-policié. Ils sont supposés, avec leur expérience coloniale, avoir acquis une connaissance de l'indigène. Cet indigène d'hier est l'immigré d'aujourd'hui. La guerre d'Algérie sert de laboratoire. 1,5 million d'Algériens vivent alors en métropole. À partir de 1954, on met en place un ensemble de dispositifs policiers et sociaux pour encadrer cette population perçue comme menaçante, puisque proche du FLN. Les mentalités ne changent pas du jour au lendemain : après les accords d'Évian en 1962, ces ennemis de l'intérieur ne voient pas leur image modifiée. Ils continuent à être traités comme des populations dangereuses. À la fin des années soixante, le phénomène a pris de l'ampleur et on voit bien dans les archives administratives que l'immigré comme problème est une évidence technocratique. En 1969, 90 % des directeurs de foyers Sonacotra sont des anciens militaires engagés dans les guerres coloniales. Ils sont supposés savoir mâter l'indigène en cas de révolte dans les foyers. On voit bien que l'action sociale est aussi une modalité pour masquer l'encadrement de populations jugées dangereuses. Tout cela est encore très technocratique, cela ne passe pas dans l'espace public.

À partir de quand cette conception de l'étranger devient-elle publique ?

Jérôme Valluy. La crise pétrolière ouvre une fenêtre d'opportunités pour la politisation de cette évidence technocratique. En 1974, le gouvernement annonce la fermeture des frontières. Jusqu'en 1979, on assiste à un emballement de la législation anti-migratoire. Six lois sont votées en cinq ans, qui ont toutes pour finalité la répression migratoire : interdiction des regroupements familiaux, contrôles au faciès, restrictions au travail... Et ce avant même la montée du Front national. Dans les années soixante-dix, le FN n'est en effet qu'un groupuscule folklorique d'extrême droite qui ne pèse rien électoralement. Il n'apparaît dans le champ politique qu'en 1983 avec près de dix ans de retard. En réalité, c'est cette politique anti-migratoire qui prépare le terreau électoral d'une remontée des partis d'extrême droite.

Quel rôle la construction européenne joue-t-elle dans cette évolution ?

Jérôme Valluy. Les Européens ne connaissent que la face souriante de l'espace Schengen : la liberté de circulation qui leur permet de pouvoir passer d'un pays à l'autre en montrant simplement sa pièce d'identité. Ce qu'ils ne voient pas, c'est la face sombre : la fermeture des frontières européennes. On l'observe objectivement en Grèce. Accusée d'être la passoire de

l'Europe, elle a d'abord été exclue de l'espace Schengen. Pour pouvoir intégrer le club, la Grèce a mis en place des procédures d'asile, atteignant, en 2003, 99,9 % de rejets des demandes d'asile ! Pourtant, ce pays n'a pas de parti xénophobe, puisque la mémoire encore vive de la dictature réfrène l'émergence de l'extrême droite. Donc, cette politique ne vient pas du bas, de la population, mais bien du haut, sous la pression de l'Union européenne.

L'UE, elle, met ensuite en place une politique d'externalisation des frontières qui privilégie le sécuritaire à l'accueil des réfugiés...

Jérôme Valluy. Le programme de La Haye, intitulé Justice, liberté, sécurité (JLS), est mis en oeuvre depuis juin 2004. Il compte en fait 10 % de justice et de liberté et 90 % de sécurité ! Le développement des politiques sécuritaires amalgame le terrorisme et l'immigration. On assiste à la création de l'agence Frontex, l'armée douanière de l'UE. Les États membres lui allouent de véritables moyens militaires pour le contrôle des frontières, particulièrement celles du Sud. Il s'agit d'une avancée de nature impérialiste : ses avions et ses hélicoptères survolent les côtes sénégalaises, ses bateaux militaires entrent dans les zones territoriales libyennes, ses avions drones survolent le Sahara avec des détecteurs de chaleur pour repérer des mouvements... Autrement dit, on mène une véritable guerre, avec un appareil militaire. On instrumentalise le droit d'asile en amenant les pays limitrophes à développer leurs propres procédures. Par exemple, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) ouvre une délégation à Rabat, alors qu'il n'en avait jamais ouvert puisque les demandes d'asile n'affluaient pas au Maroc pour des raisons assez facilement compréhensibles... Cela permet de créer artificiellement une demande d'asile sur le territoire marocain, les migrants subsahariens pensant que le récépissé donné par le HCR va leur offrir une protection auprès de la police marocaine. Mais le HCR rejette 75 % des demandes d'asile à Rabat. Or, une fois que la demande est rejetée dans un pays, elle ne peut pas être reformulée dans un autre... L'anticipation géographique du rejet de la demande d'asile, avant l'arrivée dans les pays européens, permet de baisser artificiellement le taux de demande d'asile recevable dans les pays de l'Union européenne.

Le HCR est donc complice de cet artifice ?

Jérôme Valluy. Il est surtout instrumentalisé. C'est l'un des paradoxes du HCR. Cette institution très puissante, avec plus de 6 000 salariés dans 118 pays, a une légitimité de type gouvernemental. Et pourtant, le HCR est extrêmement faible sur la scène gouvernementale internationale. Pourquoi ? Parce que 98 % de son budget annuel est alimenté par des dotations volontaires des États les plus riches du monde. Les fonds de l'ONU représentent moins de 3 % du budget total. Ce mode de financement le met dans une dépendance totale des pays les plus riches de la planète.

La politique européenne du droit d'asile a-t-elle beaucoup changé après les attentats du 11 septembre 2001 ?

Jérôme Valluy. Non, pas du tout. Comme avec le choc pétrolier de 1974, on a construit un mythe de 2001 en relation avec les attentats du World Trade Center, disant que la menace terroriste expliquait la répression anti-migratoire, les contrôles aux frontières, les blocages des

frontières... C'est faux et on peut le démontrer. Dès le milieu des années quatre-vingt, la France rejette 90 % des demandes d'asile des populations africaines. On peut parler d'effets cumulatifs : la décolonisation, la crise économique, les partis d'extrême droite dans les années quatre-vingt, l'intégration européenne puis, en 2001, le phénomène terroriste... Tout cela nous amène à la situation actuelle, avec la création d'un ministère de l'Identité nationale, les rafles et la fermeture des frontières. On ne peut pas réduire cette histoire à un seul de ses éléments.

Que penser de l'image du réfugié dans l'opinion publique ?-----

Jérôme Valluy. Chaque citoyen n'a que peu de temps pour s'intéresser à la société. L'opinion publique n'est donc pas construite sur une perception objective, elle est tributaire des leaders d'opinion : politiques, intellectuels, journalistes, technocrates, etc. Le cas marocain est intéressant pour démontrer cela. Il existe au Maroc un fond de racisme antinoir, comme il existe un fond de xénophobie dans toutes les sociétés humaines. Ceux qui en témoignent le mieux sont les Marocains descendants des esclaves noirs. Que nous disent-ils ? Que depuis quelques années on observe une résurgence de ce racisme antinoir avec des comportements nouveaux d'hostilité, d'abord policiers et administratifs, puis dans la rue. Comment expliquer cette réémergence ? À partir de 2003, avec la médiatisation des questions migratoires, les reportages à la télé et les colloques se multiplient sur la présence des migrants. Les Marocains voyant de plus en plus de Noirs à la télévision en voient de plus en plus dans la rue. Cette xénophobie, plus faible au Maroc qu'en Europe, a été construite par les dirigeants marocains, sous la pression européenne. C'est en accéléré ce qui s'est joué dans les années soixante en Europe. Je pense qu'il faudra moins d'une décennie pour qu'un parti réactionnaire exploite ce créneau électoral porteur au Maroc comme cela s'est passé en Europe. Aucune population ne résiste à l'influence des politiques publiques et au matraquage politique et médiatique. C'est ce qui s'est passé dans les années trente : des populations entières ont été incitées à croire que les juifs constituaient un problème pour la société. Cette construction de problèmes publics passe par les élites sociales, au sens le plus large : députés, universitaires, journalistes, ministres, sénateurs, responsables d'entreprises, etc. Ce n'est pas du tout un phénomène populaire, sa diffusion dans la population est seulement une conséquence.

Le gouvernement parle de la crainte d'un « appel d'air » pour justifier sa politique de fermeture des frontières : accorder davantage l'asile pourrait augmenter la demande. Qu'en pensez-vous ?

Jérôme Valluy. C'est en grande partie faux. Il peut exister une possibilité de réorientation des choix migratoires en fonction des opportunités. Mais seule une infime portion des réfugiés parcourt de longues distances. 80 % des réfugiés restent dans le premier pays de sortie, c'est-à-dire qu'ils franchissent une seule frontière pour se protéger. Une infime partie fait le choix de voyages transcontinentaux. En outre, les réfugiés n'ont aucune connaissance des politiques réelles mises en place dans les pays d'arrivée. Quand on les interroge, on s'aperçoit très vite qu'ils ne savent rien des jurisprudences des pays européens alors qu'ils sont déjà très avancés sur le chemin migratoire. La plupart des citoyens de ces pays ne savent rien non plus des variations jurisprudentielles ou administratives, donc vous imaginez bien que les gens à

l'autre bout du monde les connaissent encore moins ! La théorie de l'appel d'air est réfutée par les recherches mais elle perdure comme une croyance.

La crise économique va-t-elle avoir un effet sur la politique migratoire ?

Jérôme Valluy. Bien sûr. Cet effondrement économique nous ramène à la situation post-1929, avec le sentiment non pas d'être en 1933, mais plutôt en 1930. Si on est au début de cette histoire-là, alors le pire reste à venir. Cette crise économique pourrait produire le même effet que dans les années 1970 après la crise de 1974 : alimenter la justification de la chasse aux migrants sur le mode : « Ils nous prennent notre travail » et impulser tous les emballements imaginables de xénophobie. On a quand même le premier ministère de l'Identité nationale de l'histoire de la République, il n'y a aucun précédent, hormis les administrations de la question juive, mais qui se situent dans une configuration historique incomparable. La création de ce ministère n'est pas simplement une ligne sur l'organigramme du gouvernement, c'est le produit de plusieurs décennies d'évolution politique et administrative. La conjoncture est extrêmement alarmante. Tous les éléments actuels vont dans le même sens : celui d'une dramatisation historique des enjeux nationalistes et identitaires. Où cela nous mène-t-il ? Historiquement à des conflits armés. Je n'ai pas de boule de cristal, mais si les tendances actuelles se prolongent à l'identique, on va vers un drame de civilisation. Les derniers résultats électoraux en Europe montrent déjà le retour des nationalismes protofascistes.

N'y a-t-il rien de positif ?

Jérôme Valluy. Le tableau est sombre, mais il existe des petites lumières, comme le développement, depuis 2005, du Réseau Éducation sans frontières (RESF). C'est une poussée intéressante pour l'évolution du rapport de forces politiques, même si RESF reste limité à la solidarité de proximité et peine à produire des effets politiques plus larges. Les capacités militantes, je l'ai vécu moi-même, sont saturées par les tâches les plus urgentes. Ça ne laisse que trop peu de temps pour la production intellectuelle et idéologique, la stratégie politico-médiatique, la formation de coalitions, le lobbying, etc. Un autre point positif est l'entrée en scène de la CGT depuis 2007. Mais celle-ci s'est positionnée maladroitement. En acceptant de porter des demandes de régularisation auprès de la préfecture, la CGT se retrouve piégée dans une cogestion de l'immigration choisie. Du coup, le syndicat est aujourd'hui dans une situation comparable à celle des associations gestionnaires de CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) : l'installation des sans-papiers dans et devant la Bourse du travail ressemble aux files d'attente à Lyon devant l'association Forum réfugiés. Que faire d'autre ? La question n'est pas facile. L'expérience des associations comme France terre d'asile ou Forum réfugiés, d'abord militantes puis devenues, en dix ans, cogestionnaires de la politique publique, montre une voie qu'il ne faut pas suivre. Mais je crois aussi qu'il faut aider la CGT dans sa démarche tout à fait nouvelle dans son histoire de soutien aux sans-papiers. C'est l'une des raisons pour laquelle j'y ai adhéré il y a quelques mois. J'ai peur maintenant que la CGT ne se retire de ces luttes. Or l'état des rapports de forces est calamiteux. Et on a besoin de tout le monde. Il y a aussi des avancées positives dans le monde universitaire : ceux qui analysent les réalités sociales sombres de notre société sont mieux compris par les autres universitaires, certainement sous la pression de générations montantes de doctorants qui

s'intéressent à ces sujets et sous la brutalité des réformes universitaires qui réveillent les esprits.

(1) *Éditions Du Croquant, 2009. 389 pages, 22 euro.*

Le "blues" des préfets par le gouvernement (article du journal Le Monde)
(et le comité de soutien à Khedher Haddad y contribue aussi !)

Voir pièce jointe

"Le blues des Préfets bousculés par le gouvernement"

**Le témoignage d'un membre de la CIMADE travaillant au Centre de Rétention Administrative de Lyon Saint-Exupéry
(où, je le rappelle, Khedher Haddad a été incarcéré pendant 29 jours)**

"Monsieur N, retenu numéro 472/09 est étendu là, devant moi, dans le bureau de la Cimade du centre de rétention de S...

Dehors, un gamin court pour rejoindre ses copains sur le terrain de foot : l'entraînement commence à 17 heures et il est en retard.

Dehors, une mère de famille, cinq enfants en orbite, rentre des courses. Sa petite fredonne la Marseillaise comme elle fredonnerait une comptine. La mère agacée lui dit : « Fatou, arrête de chanter ça. » Et la petite de répondre : « Mais maman, c'est une nouvelle chanson que la maîtresse nous a apprise ce matin... »

Dehors, l'eau de la rivière gambade inlassablement dans son lit de boue.

Monsieur N est au centre de rétention depuis de longues semaines déjà. Il aura peut-être été le vingt-millième sans-papiers interpellé de l'année. Un petit poisson dans le Pacifique. Inquiet dès le premier jour, il a demandé à me voir tous les matins. Chaque jour, il a eu besoin d'une nouvelle idée, d'un nouvel espoir pour se tenir debout. Chaque jour, devaient germer en lui de nouveaux mécanismes de défense, de nouvelles questions : « Madame, si je fais appel de la décision du tribunal, je vais pouvoir sortir ? », « Je pense que je veux faire réexaminer ma situation par l'OFPPRA », « Madame, ça n'est pas normal que je sois ici, je suis un vrai réfugié, ma situation doit être entendue ».

Bien sûr, il m'est arrivé de lui répondre que je ne pouvais pas le recevoir parce que d'autres urgences m'occupaient. « Tous les jours, ça n'est pas possible, non, ça ne sera pas possible ». Dans son regard alors, toujours la même question : qu'y a-t-il de plus urgent que ma vie ? À chaque entretien il se présentait le poing serré sur son PV d'interpellation et sur sa peur.

Ce mardi-là, la greffière, rangers aux pieds et équipement de rigueur à sa taille de guêpe, galope à travers le couloir, escalade les marches qui mènent à la zone de vie des retenus : elle vient annoncer à monsieur N que le consulat a délivré un laissez-passer sans même le rencontrer et qu'il prendra son avion dans deux jours. Elle pousse la lourde porte qui retombe aussitôt comme un marteau sur une enclume. Même la porte prévient au mieux toute fuite, tout déplacement sans autorisation, sans clé, sans escorte. La greffière crie : « Monsieur N ! ». Pas de réponse. « Monsieur N vous êtes où ? Oh ho ! ». Elle lui annonce la bonne nouvelle et s'en va.

Il est 9 h 32. Monsieur N se tient debout au milieu de la cour de quelques mètres carrés, entourée de murs desquels même la laine de verre tente de s'échapper. Au-dessus de sa tête, un filet de sécurité le sécurise. Dans les angles, des caméras de sécurité le sécurisent et sont les témoins du coup qu'il vient d'encaisser. Dans deux jours, le contribuable français y mettra de sa poche pour l'envoyer chialer ailleurs.

À 9 h 33, monsieur N demande à voir la Cimade. Je suis occupée. Il demande encore à 9 h 40, à 10 h 30, à 11 h 43. À 13 heures, il téléphone sur mon portable d'urgence.

Lorsqu'il avait fallu l'aider à rédiger sa demande d'asile, il avait eu la même fébrilité. Il avait cherché au grenier de sa mémoire tout ce que, jusque là, il avait voulu effacer et fuir. Ses mots sous ma main, j'en sentais physiquement la brûlure. Mère assassinée. Père assassiné. Lui, emprisonné. Son torse ébouillanté. Sa peau presque blanche sous son tee-shirt. Il avait parlé par nécessité, tentant vaillamment de dépasser le bégayement qui surgissait à chaque fois qu'il repensait à ce « avant », bégayement qui révélait son désir de parler plus vite que la peur du souvenir.

Dans l'après-midi, je le reçois. Recevoir est un terme qui prend ici tout son sens. Je regarde le listing du jour : 27 noms, 27 visages pris en photo par le flic de l'accueil. À côté du sien, je lis « Roissy : 11 h 30 ». Je suis calme. Je sais que monsieur N est un homme posé. Il a cette douceur ronde qui lui vient sans doute de sa mère rwandaise. Il a beau mesurer près de deux mètres et peser au moins 120 kilos, il donne le sentiment de pouvoir tenir un oiseau dans ses mains sans l'effrayer. Pas un crescendo dans son expression, chaque mot équivalent à l'autre : Bach ressuscité.

Nous parlons près d'une demi-heure. Il n'y a plus rien à faire. Toutes les voies juridiques ont été explorées. Tout a été rejeté : les appels, les courriers, la demande d'asile. Le genre de situation où l'on se dit qu'avec ou sans droit, le résultat reste invariable. Son corps imposant n'entre pas dans le cadre du droit, semble-t-il.

J'ai la lourde tâche de lui expliquer une fois encore que son recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile n'empêchera pas son expulsion. Il ne refuse pas de le comprendre : il en est incapable. Autant lui demander de condamner l'espoir. « Ça n'est pas normal d'être envoyé à la mort avant d'avoir obtenu une réponse. Vous en convenez avec moi madame, ça n'est pas correct ? ». J'en conviens de toute mon âme et cela ne sert rien d'autre que mon confort intellectuel.

Je pousse la porte d'un monde schizophrénique et me mets à lui expliquer les conséquences possibles du délit qu'il va devoir commettre, puisque sa volonté ira « jusqu'à mourir plutôt que de se retrouver au Congo ». Il me semble que tout intervenant en rétention, dans ces instants pénibles, prend la pleine mesure de ses convictions et de la force qu'elles lui confèrent. Je lui dis : « Ils vous emmèneront sur le tarmac », « Il faut attendre que les passagers entrent dans l'avion pour vous mettre à crier et à vous débattre ». Je lui dis « Cela peut aussi se passer sans heurt, un simple refus verbal et la police vous ramènera au centre ». Il demande s'il sera menotté, frappé, si sa dignité sera respectée. Il demande sans demander : il ne réfléchit plus.

À mesure que je lui parle, son comportement devient étrange, il ferme les yeux et lève ses bras comme s'il s'étirait, fait craquer les os de son cou. Je ne comprends pas tout de suite ce qui lui arrive. Je l'appelle : « Monsieur N, vous m'entendez ? Monsieur N ? ». Il ne répond pas. Il ne m'entend apparemment plus. Je suppose qu'il va se mettre à pleurer ou qu'il peut éventuellement se mettre en colère : je suis prête à cela. La veille encore, monsieur C s'était écroulé, surnageant à peine dans un lac de larmes brûlantes.

Soudain, tous ses membres se mettent à trembler. Des spasmes d'une violence pour moi inédite le traversent sans qu'il ne puisse visiblement les contrôler. Il tombe de sa chaise et s'écroule sur le sol. Il se retrouve à terre et se tord dans des mouvements saccadés, il hurle entre râles et sanglots. J'ai un mouvement de recul, je sais qu'il ne me fera pas de mal, mais je vois bien que la terreur le domine bien plus que son esprit ne peut le faire, qu'il est complètement dépassé. Ses pieds se prennent dans les fils de l'ordinateur, sa tête cogne le sol, ses bras claquent contre le mur, sa respiration est de plus en plus forte et s'accélère. J'ai même l'impression qu'elle pourrait s'arrêter tellement il semble suffoquer et épuiser tout son souffle, tous ses muscles.

Monsieur N, retenu numéro 472/09, est étendu là, devant moi, dans le bureau de la Cimade du centre de rétention de S...

Le policier qui l'a accompagné dans le bureau, et qui attend derrière la porte, entre et me demande ce qui se passe. À voir son visage épouvanté, je comprends l'ampleur de la situation. Il se rue sur mon téléphone interne, appelle la brigade à l'aide. Il appelle le greffé, le chef de centre adjoint. S'il pouvait, il appellerait sa propre mère. Très vite, le bureau est envahi. Monsieur N est au sol, toujours secoué de spasmes, des cris insensés s'échappant des profondeurs de son histoire plus que de sa gorge, quatre policiers sont autour de lui. La greffière appelle immédiatement les pompiers.

Je ne sais pas quoi faire de moi-même. Je ne veux pas assister à cela. Je ne veux pas le regarder à terre, tordu comme une chenille, nu comme un ver, nu dans sa dignité. Je ne veux pas non plus le laisser seul avec eux. Ma

présence empêchera leur débordement éventuel. Alors je reste là, adossée au mur. De temps en temps, j'essaie de lui parler, je m'approche de lui, je pose ma main sur son épaule, je lui frotte le dos... « Monsieur N, c'est moi, vous m'entendez ? ». C'est inutile. J'essaie de penser à ce qui doit me protéger, parce que je suis en train de glisser sur une pente dangereuse, je me demande ce que j'ai dit et qui a pu déclencher sa crise, comme si j'en étais responsable. Mais je dois me retirer, c'est à ceux qui l'enferment d'assumer.

Les pompiers arrivent en quelques minutes à peine. Ils ont l'habitude de venir au centre de rétention. Ils connaissent les lieux. Ils sont trois. Une femme et deux hommes. La femme dit n'avoir jamais vu ça de sa vie, elle réfléchit et passe en revue ses cours de secourisme : « Ce n'est pas de l'épilepsie, ce n'est pas de l'asthme... ». Certes non. C'est de la terreur. C'est ce qui se produit quand on inflige à un Homme une chose qu'il ne peut humainement pas porter, même en mobilisant tout ce qui fait de lui un Homme.

Je sors du bureau. Je suis en mouvement permanent. Je marche de long en large. Ma seule fonction est d'être là, mes yeux et mes oreilles en parfait éveil. L'un des pompiers prend le téléphone et décide d'appeler le médecin de garde. Le standard de l'hôpital le met en attente. Soucieux de ne pas délaissé ses collègues qui essayent tant bien que mal de maîtriser monsieur N, il branche le haut-parleur du téléphone pour libérer ses mains et pose le combiné sur le bureau. A lieu alors l'instant le plus inhumain qu'il m'ait été donné de vivre au centre de rétention : le haut-parleur crache une musique d'attente. Pendant que quatre policiers et trois pompiers sont penchés sur monsieur N qui hurle à la mort, les yeux révulsés, les tempes trempées de sueurs, les membres écartelés, résonne dans le bureau ... la petite musique de nuit de Mozart.

Je suis assise sur la chaise qui se trouve à la sortie du bureau, réservée habituellement au policier qui attend les retenus qui sont en entretien avec moi. Mille choses me traversent l'esprit. La crise de monsieur N dure depuis déjà quinze minutes. Quinze gigantesques minutes.. Ma pensée se dilue dans l'atmosphère : retiens bien tout ce qui se passe pour en témoigner dans le détail. Pour en témoigner jusqu'à ce que la sidération se répande et que les foules se lèvent. Je me dis que l'administration m'a volé Mozart pour toujours et que je ne pourrai jamais plus écouter cette foutue musique sans entendre les hurlements déchirants de monsieur N.

À côté de moi, l'un des policiers se tient debout, le teint rouge et bouillonnant de remise en question. Il a le visage qu'ont les gens aux enterrements, ou à l'église pendant la sainte cène. Oui, cela me rappelle la mine recueillie et incompréhensible qu'avaient les adultes que je voyais, petite, se tenir en cercle autour de la table pour manger gravement ce morceau de pain qui, au fond, n'était rien d'autre qu'un simple morceau de pain. Il doit sans doute se dire que son métier de flic n'est pas marrant tous les jours mais qu'il faut bien en passer par là. Je me demande quelle est la raison – la raison sérieuse et valable – pour laquelle il faut en passer par là. Mais que pouvons-nous attendre de lui ? Qu'il ouvre les portes du centre et laisse filer monsieur N ? Allons, allons... aucune décision ne lui appartient, c'est ce qui le protège.

Les pompiers sont toujours en train d'essayer de calmer monsieur N. L'un d'eux me demande son prénom. Peut-être, me dit-il, qu'il a besoin de familiarité.

La Gloire. Il s'appelle La Gloire, lui réponds-je. Je crois bien que cela provoque un léger rire chez les policiers. Tout léger. Juste une petite bouffée d'air expectorée sans penser à mal. Convenons qu'aucun auteur n'aurait inventé de nom plus à propos.

Dehors, le gamin tire au but et marque. Ses copains se jettent sur lui et le congratulent.

Dehors, une vieille dame promène son chien, qui pisse généreusement sur les grilles du centre de rétention. « Allez viens, Fifi, on rentre à la maison. Fifi ! Viens ici, tu vas nous faire avoir des ennuis ! ».

Dedans, sur un fond de Mozart, la greffière lance calmement : « La Gloire, vous m'entendez, La Gloire ? C'est pas la peine de faire ce cinéma, vous le prendrez de toute façon, votre avion ! Allez, allez, calmez-vous La Gloire, c'est pas comme ça que vous y arriverez ». Il est toujours à terre, roué de coups par l'invisible main de la peur. La greffière attrape une bouteille d'eau, mouille sa main et passe le dos de ses doigts sur la joue du comédien. Son geste est presque tendre. Je ne sais plus où je suis : entre son geste et ses paroles, il y a pourtant des mondes, des gouffres, mais elle semble n'en pas faire grand cas. Son geste s'apparente à la pataphysique. On dirait une insulte. Je voudrais qu'elle ne le touche pas comme ça.

Au bout d'une demi-heure d'horreur, une accalmie du rythme cardiaque de monsieur N permet aux pompiers de le faire lever et de le porter jusqu'au camion qui l'amènera à l'hôpital de P... Trente minutes. Un demi-cercle de silence. Il parvient à se tenir debout et marche aussi lentement qu'un homme qui sortirait des décombres de sa maison écroulée après un tremblement de terre. Quatre hommes en bleu le soutiennent par la taille, les coudes, les épaules. Impossible de dire s'il respire ou s'il crie : son souffle puissant ouvrirait les portes du centre si le policier ne le faisait pas en passant devant l'étrange cortège. « Attendez, je vous ouvre. Allez-y, passez... allez-y, c'est bon, je tiens la porte ».

La greffière vient vers moi : « Ça va ? ». Je hausse les épaules et lui fais une grimace signifiant : « Qu'est-ce que je peux vous répondre là, hein ? » Je trouve moyennement opportun qu'elle s'adresse à moi, mais ma relation avec les policiers du centre est pour ainsi dire l'un de mes outils de travail : je ne peux la mettre en jeu. Elle me dit : « C'est du cinéma de toute façon, vous savez, j'ai l'habitude... ». Je la coupe tout net en allant attraper les clés du sas de sécurité pour sortir à l'air libre. En longeant le couloir, je me dis que, cinéma ou pas, cet homme est à terre sans plus aucune dignité. Je ne veux même pas réfléchir à cela, je ne vois aucune raison d'y penser. J'ouvre les portes une à une et me trouve nez à nez avec le chef de centre adjoint.

Il a déjà quitté son uniforme, il est 18 heures. Petit fonctionnaire. Il a l'air un peu agacé, un peu fatigué, mais montre tout de même, par une grimace puante, qu'il est bien désolé. Pour détendre l'atmosphère, il se lance : « Alors, qu'est-ce que vous lui avez dit pour qu'il se retrouve dans cet état-là ? Hahahah, je blague, hein... ne vous inquiétez pas ». La greffière nous rejoint. Le chef adjoint demande : « Qui c'est qui lui a dit qu'il avait un vol ? Pffff... ». La problématique principale reste celle-ci : une escorte de police, pour emmener monsieur N à l'hôpital, représente des effectifs en moins pour les déplacements des autres retenus le lendemain matin ; or... le lendemain doivent avoir lieu des embarquements, des déplacements au consulat, au tribunal de grande instance. Il faut bien trouver une solution pour que la machine tourne.

Dans le silence de mon âme, je leur suggère de s'en référer au travail de monsieur Eichmann, administrateur des transports de son état, qui leur aurait trouvé un moyen efficace pour optimiser la cadence. Ces flics ont révoqué leur conscience depuis des années déjà. La solution est finalement trouvée : la greffière va téléphoner au commissariat pour demander des renforts. Joie !

Je retourne dans mon bureau, sonnée par la démesure de l'assaut. Clés, portes, sas, caméras, couloir. Je me tiens debout au milieu de ce qui ressemble à un champ de bataille. Les chaises sont retournées, les câbles de l'ordinateur sont arrachés. En allant remettre les chaises debout, je glisse sur la sueur de monsieur N. J'attrape ma veste et m'extrais de cet entrepôt si bien gardé.

Dehors le soleil rayonne d'une navrante indifférence. Je croise un gamin qui rentre de son entraînement de foot. Sa mère est venue le chercher. « C'était bien ? T'as marqué des buts ? ». Je presse le pas vers la boulangerie, il restera sûrement du pain.

La nuit, génie de l'enfouissement, tente courageusement de ranger les images du jour dans quelques soubassements de mon cerveau. Un cri dans le placard de mon enfance, celui de la buanderie où ma mère rangeait les vieux morceaux de tissus peut-être. Les regards indéchiffrables des policiers dans un beau paysage, Mombasa 2003 en famille, au milieu des couleurs du marché, ils passeront sans doute inaperçus. La nuit range, le silence prépare ; jusqu'à ce que l'on puisse parler.

Le lendemain, le jour est encore jeune quand je m'enquiers de la santé de monsieur N auprès du greffe. On m'informe qu'il n'a passé qu'une heure à l'hôpital et a été ramené au centre aussitôt. Le médecin lui a généreusement fourni un doliprane et lui a rédigé un certificat médical sur lequel trônaient ces mots indéfinis : « Choc émotionnel ».

ÉPILOGUE

"Comme prévu, le surlendemain, monsieur N, retenu numéro 472/09, a été emmené à l'aéroport, a refusé d'embarquer. Il a été ramené au centre de rétention. Quelques jours plus tard, il a à nouveau été emmené à l'aéroport, mais cette fois, les policiers ne l'ont pas informé à l'avance de leur projet. À 7 heures du matin, ils sont entrés dans sa chambre : « Prépare tes affaires, tu pars à l'aéroport ».

À 7 h 25, il a laissé un message sur le répondeur du portable d'urgence de la Cimade : « Bonjour madame, c'est N La Gloire. Je voulais vous informer du fait qu'à ma grande surprise, et bien que mon dossier soit en cours d'examen à la Cour Nationale du Droit d'Asile, les agents de police du centre sont en train de m'emmener à l'aéroport... C'est la raison pour laquelle je vous appelle à l'aide. Merci de me rappeler. »

Avec un peu plus de temps, il aurait ajouté « Salutations respectueuses ».

Il a à nouveau refusé d'embarquer. Avec son corps et de tout son être. Chaque refus donne un effet, disait le poète. Les passagers de l'avion, choqués de ses cris et de sa situation ont refusé de s'asseoir sur leurs sièges, ont fait une quête et lui ont remis la somme de 1 400 euros. Ainsi, c'est les poches remplies de billets qu'il a été déféré à Bobigny, où le juge a décidé de ne pas l'envoyer en prison mais lui a donné une peine d'interdiction du territoire français d'une durée d'un an.

La loi l'a fait devenir ce qu'il n'est pas : un délinquant, un condamné. Un interdit.

Quelques heures plus tard, il téléphonait pour s'informer des possibles suites à donner à son affaire. « En urgence, madame. »

Dehors, l'eau de la rivière gambade inlassablement dans son lit de boue.

Un message de Pierre et Luisa

Dans notre région nous avons soutenu et soutenons toujours Khedder Haddad, Tunisien, appréhendé en août dernier à St Sauveur sur son lieu de travail et emmené au camp de rétention de Lyon St Exupéry où il a passé 29 jours.

Grâce à une mobilisation exemplaire, à des actions non violentes mais nombreuses et variées, la préfecture a fini par accepter qu'il dépose une demande de régularisation. Il reste néanmoins en situation précaire et a interdiction de travailler, mettant en péril le restaurant dont il est le cuisinier.

C'est à nos adresses locales que nous avons transmis jusqu'à présent les diverses péripéties de la situation de Khedher Haddad, mais aujourd'hui, nous élargissons notre information (et celle ci-dessus en particulier) à toutes nos adresses.

Il s'agit de prendre conscience de la grande misère de nos camps de rétention et de la faire savoir à l'opinion publique.

Cordialement.

Un message de Rémi Cévennes

Merci pour les messages réguliers qui informent maintenant sur les problèmes à Privas, et au CRA de Lyon...

Le "réseau" prend une ampleur nouvelle, de façon naturelle.

Je ne pourrais pas vous suivre aux réunions cette semaine mais je guetterai mes mails tous les soirs.

Je souhaite qu'on puisse aider le RESF Privas et cette famille Kurde en particulier."

Un message de Pierre Duhaméau

Il n'y a pas que les Khedher qui doivent se faire du souci !

Une administration tatillonne prive de passeport des Français de plein droit.

Témoignage de la romancière Tatiana de Rosnay (*par Hubert Artus*) :

[Tatiana de Rosnay rejoint les radiés de la Nation](#)

Dossier de presse mis à jour

On peut consulter le dossier de presse Khedher concernant la période du 12 au 17 octobre 2009 en allant ici :

<http://www.gluiras.fr/khedher/>



Vendredi 23 octobre 2009

Ce soir vendredi 23 octobre 2009, le Comité de soutien à Khedher a décidé de mener 2 actions importantes : l'une demain samedi et l'autre mardi. Je ne peux en dire plus ici.

Un compte rendu sera fait mercredi 28 octobre au Point info de 18 H 00.

D'autre part, réservez d'ores et déjà votre **samedi 28 novembre 2009** à Saint Sauveur de Montagut : il y aura deux spectacles et un débat sur l'immigration....Précisions + tard.

Et puis vous trouverez ci-dessous :

- un article du Post,
- une pétition en faveur des travailleurs sans papiers en grève

...et ci-joints :

- dans la série "*Besson continue son sale travail*" : un article du quotidien l'Humanité de ce 23 oct 09
- une photo "*camion lent*"

Prochain Point info Khedher :

18 H lundi 26 octobre 2009

ancienne salle du Conseil Municipal de Saint Sauveur de Montagut

Un article sur Khedher sur Le Post.fr : "Qu'est devenu Kehder Haddad, le pizzaïolo sans papiers menacé d'expulsion ?"

http://www.lepost.fr/article/2009/10/21/1752619_qu-est-devenu-kehder-haddad-le-pizzaïolo-sans-papiers-menace-d-expulsion.html#mareaction

*Pour info ou rappel, **Le Post** est un site Web français d'actualité, alimenté par une rédaction et par les informations postées par les internautes.*

Lancé le 9 septembre 2007, il est l'émanation du Monde interactif, filiale commune de la société anonyme Le Monde et du Groupe Lagardère (minoritaire) qui est dédiée à l'édition de sites Web

Le rédacteur en chef du Post est Benoît Raphaël, anciennement chargé des stratégies Internet du groupe Dauphiné libéré.

Il fonctionne sur un mode contributif non rémunéré. Il suit une démarche collaborative : chacun peut proposer un texte rédigé par ses soins, qui pourra alors être remarqué ou publié en une, selon le choix de la rédaction. Le Post propose en page un choix de nouvelles rassemblant celles qui figurent habituellement dans les pages d'informations générales de la presse quotidienne régionale (faits divers, politique, actualité locale) et sur les blogs (buzz, débats).

Un an après sa création, le site comptait environ 3,8 millions de visites par mois. En mars 2009, ce chiffre s'élève à 7 544 226 selon l'OJD¹. (Sources : Wikipédia)

Un message de Françoise Henry (une info et une pétition à signer à propos des travailleurs sans papiers en grève....)

1) une pétition en faveur du mouvement

Dans le prolongement du mouvement engagé le 15 avril 2008, 3000 travailleurs-euses sans papiers du nettoyage, de la sécurité, de la restauration, de la construction, de l'intérim... sont en grève depuis le 12 octobre 2009 sur leur lieu de travail ou sur leur secteur d'activité (siège de fédération patronale ou grande entreprise), pour gagner leur régularisation administrative et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Ces travailleurs-euses sont nombreux et indispensables dans certains secteurs de notre économie (bâtiment, travaux publics, nettoyage, sécurité, restauration, intérim, aide à la personne, agro-alimentaire, confection...). La plupart paient des impôts, cotisent (retraites, maladie, chômage...). Ils ne prennent le travail de personne et bien souvent l'exercent dans des conditions particulièrement pénibles, parce que sans droit.

La CGT, la CFDT, L'Union syndicale Solidaires, la FSU, l'UNSA, la Ligue des Droits de l'Homme, la Cimade, le Réseau Education Sans Frontières, Femmes Egalité, Autremonde et Droits Devant se sont adressés par courrier au Premier ministre, le 1er octobre 2009, pour demander une circulaire ministérielle afin de permettre la régularisation de tous ces salarié(e)s !

[Je soutiens cette demande des organisations syndicales et des associations](#)

2) la liste des piquets de grève avec nombre de grévistes au 19/10 23h

PARIS

Regroupement des travailleurs-euses sans papiers individuels :

INTERIMAIRES : total 907 dont 135 hors rue de Rome

Agence Synergie
9, Rue de Rome
75009 Paris

(482, en voie de déconcentration)

Agences Crit
27, et 69, Rue de Rome
75009 Paris:

(117+69)

Agences Adia
97 rue Saint Lazare
75009 Paris

(78)

Agence Kelly Intérim
32 Rue de Turin
75006 Paris

(81)

Agence BPS Intérim
45 Bd Magenta
75010 Paris

(80 pour les 3 nouveaux sites)

Agences Randstad
36 et 80 Bd Magenta
75010 Paris

RESTAURATION :

FAFIH
3, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris : 680

BTP :

Fédération nationale des travaux publics
9, rue de Berry
75008 Paris : 550

NETTOYAGE et SECURITE:

Samsic :
9, rue Descombes :
75017 Paris : 350

Entreprises.

***ADECCO** (intérim)
9, Bld Magenta
75010 Paris 30

***RANDSTAD** (intérim)
Avenue Daumesnil
75012 Paris 10

****ACP/Monoprix** (sécurité)
Bd Saint Denis
75010 Paris 16

ADEC (chantier de démolition. MAE)
21, 23, rue de La Pérouse
75016 Paris : 61

POTEL et CHABOT (traiteur/restauration)
3, rue Chaillot
75016 Paris 2

TFN (nettoyage)
110, rue de l'Ourcq
75019 Paris : 27

KFC (restauration rapide)
31, boulevard Sébastopol
75001 Paris 48

DMMS (nettoyage)
17, rue de Pelleport
75020 Paris (site levé : Les 7 salariés sont maintenant sur Samsic individuels)

THIA LY (épicerie)
50, rue d'Avron
75020 Paris 4

TRAVAUX PUBLICS DE LA SUBURBAINE
Chantier Tramway RATP
Porte des Lilas
75020 Paris 30

ASTEN/Ateliers RATP Championnet
34 rue Championnet
75020 Paris 26 (site suspendu , salariés restent regroupés)

ENM/SPI

10 rue Auger
75020 Paris 17

AFTAM

18 cours St Eloi
75012 Paris 40

Pizza Pino

27 Bd des Italiens
75002 Paris 8

ESSONNE**GCC**

Construction du siège social de CGG
Gare TGV
91300 MASSY: 31

MARKHOFER (brochage-routage)

8, avenue L Braille
91420 MORANGIS 41

DREXCO (produits désinfectants)

2 à 22 rue des investisseurs
91560 CROSNE 4 (mais protocole fin de conflit 16/10)

NICOLLIN (nettoyement)

4, rue de l'ancienne Sablière
91270 VIGNEUX sur SEINE 11

ETANCHEITE RATIONNELLE (Btp)

ZA les radars
13, rue J Jacques Rousseau
91350 GRIGNY 6

SAMSIC (nettoyage)

Place Christophe Colomb
91000 EVRY 9

SEGEX (Btp)

4, Bld Arago
91260 WISSOUS 13

BENNES 2000 (nettoyement)

6, route de Fleury
91170 VIRY CHATILLON 3

La centrale d'Emballage 10
16, rue Gustave Eiffel
ZI Le Val
91 Morangis

HAUTS de SEINE

MCND (ex site BMS) (démolition)

1, rue Noël Pons
92100 NANTERRE : 12

BARBAUD-PEYGASE (boucherie)

7, avenue de Galilée
92350 PLESSIS ROBINSON: 4

AXANDRE SERVICE (démolition)

25, rue Chaptal
92300 LEVALLOIS 16

VAL de MARNE

DERICHEBOURG (nettoyage)

6, allée des Coquelicots
94478 BOISSY St LEGER 18

SENI (nettoyage)

94 Kremlin Bicêtre 50

SEINE SAINT-DENIS

*PLUS-NET (nettoyage/Btp)

4, rue Girard
93100 MONTREUIL 23

*ALPHA-SERVICE (démolition)

Rue Anizan Cavillon
93350 LE BOURGET 10

STN (nettoyage)

126 rue de Bondy
93 Aulnay sous Bois 20

PAPREC

93 Le Blanc Mesnil 7

* Salariés en grève depuis juin/septembre/octobre 2008

**Salariés en grève depuis mars 2009

Soit à ce jour : 3091 grévistes répartis en 41 sites dont 8 sites de regroupement d'intérimaires et 3 sites de regroupement d'individuels hors intérim

Ce mouvement est soutenu par les organisations syndicales Cgt, Cfdt , Union syndicale Solidaires, Fsu, Unsa et les associations Ligue des droits de l'Homme, Cimade, Resf, Femmes Egalité, Autremonde, Droits devant

► *C'est un scandale !*

Des sans-papiers raflés aux Restos du cœur

En pleine distribution, la police a embarqué des sans-papiers. Remettant en cause le caractère inconditionnel de l'aide.

On ne comprend pas bien pourquoi le gouvernement s'évertue à poursuivre toute personne aidant un étranger en situation irrégulière tant ces « délinquants de la solidarité » constituent désormais un moyen de localiser les sans-papiers... Et mieux, de les rafler.

Déjà, en 2007, profitant d'une distribution de repas des Restos du cœur, place de la République à Paris, une vingtaine de sans-papiers avaient été arrêtés. À l'époque, le Réseau Éducation sans frontières (RESF) avait cyniquement commenté : « *C'est comme pour les bêtes: l'appât au centre, les chasseurs en embuscade, les fourgons pour évacuer les prises.* »

Mercredi, rebelote, à Rouen. Installés depuis à peine un quart d'heure place des Emmurés, les bénévoles des Camions du cœur ont vu débarquer les forces de police alors qu'ils s'apprêtaient à distribuer repas, produits d'hygiène et de protection contre le froid. Résultat : une dizaine de sans-papiers sont interpellés.

Pourtant, rappelant les Restos du cœur, le ministre de l'Immigration, Éric Besson, avait le cœur rempli d'humanité lorsqu'il déclarait : « *Les lieux dans lesquels est apportée l'aide humanitaire doivent être en quelque sorte sanctua-*



Place de la République à Paris, janvier 2007. Autour des tentes de distribution de repas, la police contrôle systématiquement les identités des gens venus chercher un soutien.

risés, afin de bien marquer le caractère inconditionnel de cette aide. Les lieux où sont soignées, alimentées, hébergées les personnes en situation de détresse ne sauraient être la cible d'une politique de contrôle et d'interpellation. »

Trois mois sont passés depuis et Éric Besson n'a visiblement que faire du long travail mis en place par les associations afin d'entrer en contact et d'aider les populations fragilisées. « *Comme nous ne cessons de l'expliquer aux autorités gouvernementales, ces interventions policières (...) sapent le travail de milliers de bénévoles et de professionnels œuvrant tous les jours pour garantir le minimum vital des personnes à la rue* », déplore l'association. Par voie de conséquence, le risque que certains de ces sans-papiers ne s'abstiennent désormais de venir cher-

cher des colis alimentaires, par peur de l'interpellation, existe.

Après les charters vers les pays en guerre, les arrestations dans les banques et aux abords des centres d'accueil, les enfants en centre de rétention ou séparés de leurs parents... les autorités ont décidément une imagination débordante pour mettre en œuvre la politique du chiffre. Les Restos du cœur, qui ne cessent d'interpeller Éric Besson, regrettent que le ministre se terre dans son mutisme.

Ce dernier n'a pas encore poussé le vice jusqu'à se servir de l'article L.622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) qui lui permettrait de faire d'une pierre, deux coups, et d'arrêter les bénévoles en même temps.

LINA SANKARI

L'ÉIL DE ► ADELE

ERIC BESSON, GENTIL ORGANISATEUR





Dimanche 25 octobre 2009

Hier, samedi 24 octobre 2009, une dizaine de personnes du Comité de soutien (dont Khedher et Colette) sont allés au Chambon sur Lignon (Haute-Loire - 43) pour assister à une inauguration par Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi.



A l'issue de l'inauguration, Laurent Wauquiez s'est lui-même déplacé pour retrouver la délégation du comité de soutien qui était non loin de là. Il a affirmé que son cabinet étudierait le dossier et appuierait auprès de la Préfecture de l'Ardèche notre demande de droit au travail pour Khedher ...

Prochain Point d'info

Lundi 26 octobre 2009, à 18 H 00
ancienne salle du Conseil municipal de Saint Sauveur de Montagut

Nous préparerons en particulier l'action du lendemain mardi 27 octobre

Exclusif !

L'article de presse original de Lisa Vaturi

"**Les résistants de Saint Sauveur**", l'article du Nouvel Observateur du 1er oct. 2009 de Lisa Vaturi, vous l'avez probablement lu...

A l'origine, Lisa, qui avait passé 2 jours avec le Comité de soutien à Khedher, souhaitait publier un article 3 fois plus long.

Le voici, en exclusivité, et avec l'aimable autorisation de son auteur :

"C'est lui qui a donné l'alerte, le jour où Khedher a été arrêté. A Saint-Sauveur-de-Montagut, 1200 habitants, au pied des montagnes ardéchoises, Georges Ranc, 77 ans, fait figure de doyen. Une sorte de chef du village. Lorsqu'il a fallu prendre la parole au tribunal, c'est évidemment lui, l'ancien secrétaire général de la mairie et directeur de la maison de retraite, lui dont le patronyme signifie « rocher », qui s'est avancé au nom de la population. Pour exiger la libération de Khedher Haddad. Depuis près d'un mois, le cuisinier tunisien sans-papiers de la pizzeria Fino, à Saint-Sauveur, est placé au Centre de rétention administrative de Lyon, et menacé d'expulsion. Insoutenable pour Georges Ranc, lui le pilier du protestantisme local, de voir ça en Ardèche, cette terre de résistance ! Où les Huguenots ont lutté contre l'absolutisme royal, persécutés et condamnés à la clandestinité. Où l'on a caché des Juifs pendant la Guerre. Les yeux bleus du vieux monsieur se remplissent de larmes.

« En 1943, les gendarmes sont venus ici arrêter un ménage juif, qu'on n'a plus revu ». La famille vivait dans la même maison que Khedher.

« Stupeur et indignation », titrait « le Dauphiné », fin août, au lendemain de l'interpellation du pizzaiolo. Depuis la première minute, le village s'est soulevé. Manifestations devant la préfecture, pétitions, marche nocturne aux lampions... Et même un déplacement à Donzère, dans la Drôme voisine. Devant la mairie d'un certain Eric Besson, ministre de l'Immigration. Ils étaient tous là, élus locaux et paysans, Ardéchois pure souche et néo-ruraux, militants associatifs, jeunes et vieux, catholiques et protestants. Seize commerçants sur 18 ont même baissé leur rideau, lors d'un après-midi ville morte. Dans les vitrines, sur les balcons, sur le pont de la Glueyre, fleurissent banderoles et affichettes jaunes : « Khedher, nous restons mobilisés jusqu'à ta libération ».

Ce vendredi 21 août, Khedher Haddad, 41 ans, est en cuisine lorsque l'inspectrice de la Répression des fraudes arrive, comme prévu, pour un contrôle d'hygiène. Mais, surprise, elle est accompagnée de gendarmes ! En France depuis quatre ans, Khedher est en situation irrégulière... Sa patronne, Colette, assure qu'elle n'était pas au courant. « Je leur disais : mais enlevez-lui les menottes, bon sang ! Je réponds de lui à 500%. Regardez, il a un CDI, il paie ses cotisations ! » Elle tombe des nues. Et puis, juste avant d'être embarqué, voilà que le pizzaiolo embrasse la serveuse, une fille du pays. « Là, sur la bouche ! Je me suis dit : mais qu'est-ce qu'ils font ? » Khedher et Nathalie voulaient lui faire la surprise : non seulement ils forment un couple, mais ils attendent un bébé ! Privée de ses deux salariés, Colette a dû fermer provisoirement le restaurant. « Je ne cherche pas à le remplacer. Je ne ferai pas de pizza sans lui ». C'est elle qui avait fait venir Khedher d'Avignon, il y a trois ans. Elle y tenait un bar, il était boulanger et lui livrait les croissants. « Si tous les hommes étaient comme lui, ce serait l'Amérique ! Il est prévenant, respectueux, travailleur, je n'ai pas un défaut à lui mettre ». Tous, ici, dépeignent un Khedher serviable et jovial, jouant au tiercé, au foot avec les jeunes, et rendant souvent visite à sa voisine malade. On remarque qu'il « ne vivait pas aux crochets de l'Etat », et qu'il « n'embêtait personne avec sa religion ». « Un Maghrébin, pour qu'il s'intègre comme ça à Saint-Sauveur, c'est rare ! », s'exclame Jo, l'ouvrier agricole. Ici, les nouveaux venus, on les toise un temps avant de leur ouvrir les bras.

24 heures sur 24, des petites mains s'affairent sous la tente du comité de soutien, dressée sur la place de la mairie. Sylvette, chef d'une entreprise de plomberie-chauffage, enregistre les volontaires pour le « jeûne tournant ». Pour la permanence de nuit, un garage mitoyen sert de dortoir. Même le curé, le père Michel Extra, a pris son tour sur un lit de camp, par solidarité. Il faut aussi organiser le covoiturage pour aller rendre visite à Khedher, tous les jours, à Lyon. Et pour payer les frais d'avocats, on vend du nectar de pêches fraîchement ramassées, des pensées offertes par le fleuriste, on organise un dîner payant avec les légumes des jardins... Edith fait tourner ses photocopieuses pour les tracts : « Je travaille à 60% pour Khedher, et 40% pour mes clients ». Patrice, réalisateur de documentaires retiré ici depuis trente ans, envoie tous les soirs un compte-rendu aux 150 personnes de sa mail-liste. « On est sur la brèche, on ne dort plus. Je devais faire ma toiture avant l'hiver, et arroser des arbres qu'on vient de planter. Mais je crois qu'ils sont morts, j'ai tout abandonné ». Son ami Ali-Patrick, directeur d'une communauté de communes dans l'Ain, inonde les troupes de SMS nocturnes.

Dans le petit parloir du centre de rétention, Khedher Haddad n'en revient pas. « Parfois je me dis que c'est Dieu qui m'a mis là juste pour voir tous ces gens qui me soutiennent ». Il sanglote dans les bras de Sylvette, qui lui donne des nouvelles de

« sa » tomate, poussée comme par miracle dans le béton, juste devant sa porte. « On a mis une cage sur l'olivier, on ne l'enlèvera que lorsque tu reviendras ». Ils sont une cinquantaine à avoir fait le déplacement en car. Tout l'après-midi, ils se succèdent par groupes de trois pour embrasser Khedher. Et réalisent après coup que la banderole « Il vit ici, il travaille ici, il va être papa ici, il reste ici », décrochée à la hâte au village, prend une signification malheureuse devant les sinistres barbelés du CRA.

La révolte n'est pas unanime, bien sûr. Le maire (UMP) de Saint-Sauveur ne soutient que timidement le mouvement. On le dit pris en tenaille entre ses adjoints de droite et de gauche, et tétanisé par une imminente élection cantonale. Une ou deux voix s'indignent qu'on fasse tant de foin pour un Maghrébin sans-papiers, alors que personne n'a bougé quand la soierie Peyraverney a fermé, laissant 150 salariés sur le carreau. Il y a les mauvaises langues, aussi. « Non, ce n'est pas un couple ni un bébé faits pour avoir une identité », martèle Nathalie, la compagne de Khedher. Et puis ce terrible soupçon : et si quelqu'un du village avait dénoncé Khedher ? Sinon, pourquoi les gendarmes se seraient-ils invités lors du contrôle d'hygiène ? Dans un communiqué, les agents locaux de la Répression des fraudes s'indignent : « Il ne saurait être question que notre service soit utilisé comme supplétif de la politique d'immigration menée par le gouvernement ».

Dans leur élan de solidarité, les villageois ont eu la chance de compter parmi eux des militants expérimentés. Comme Jean-Claude Amara, médiatique porte-parole de l'association Droits Devant !, qui habite justement dans un village à deux pas. Il a accompagné Nathalie à Paris, lorsqu'elle a été reçue par un conseiller du ministre. Elle a brandi son échographie, on lui a répondu que le dossier serait réexaminé. L'espoir est revenu au village. Même si Eric Besson a récemment lâché, pensant peut-être à l'affaire Khedher : « Il ne suffit pas de donner naissance à un enfant sur le territoire pour avoir le droit de rester en France. Le jeu serait trop simple ».

Lisa Vaturi

Un message de Omar Tourougui

Bonjour,

Depuis le Maroc, à toutes et à tous qui militent en permanence depuis le 21/08/09 et qui ont permis le développement de cet immense mouvement de solidarité pour la régularisation et le droit au travail de KHEDDER HADDAD.

Bonjour à tous les amis(es) de Saint-Sauveur-de-Montagut, je reste solidaire de votre mouvement et je serai parmi vous le 28/11/09.

OMAR

Mardi 27 octobre 2009



Aujourd'hui mardi matin 27 octobre 2009, une dizaine de personnes du Comité de soutien sont allés à la Préfecture de Privas pour d'une part déposer le courrier ci-dessous au Cabinet du Préfet, et pour d'autre part en déposer une copie auprès du Cabinet du Président du Conseil Général de l'Ardèche.



La délégation s'est aussi présentée au service immigration de la Préfecture et Khedher a remis son passeport qui manquait au dossier de régularisation. Il faut attendre maintenant le délai d'instruction du dossier en cours....

Lettre du comité de soutien au Préfet de l'Ardèche

Saint Sauveur de Montagut, le 26 octobre
2009

Le comité pour la libération
et la **régularisation**
de Khedher HADDAD
Place de la Mairie
07190 SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT

à Monsieur le Préfet de l'Ardèche
5 rue Pierre Filliat
07000 PRIVAS

Monsieur le Préfet,

Le 21 août dernier, Khedher HADDAD, pizzaïolo à la pizzeria FINO à Saint Sauveur de Montagut, était arrêté sur son lieu de travail en plein service, pour une irrégularité relative au séjour. Embauché sous contrat de travail à durée indéterminée depuis le 4 avril 2007, déclaré (il avait un numéro de sécurité sociale, ses cotisations sociales et fiscales étaient régulièrement versées), il était placé immédiatement en garde à vue et se retrouvait le soir même au Centre de Rétention à Lyon Saint Exupéry, en vue de son expulsion. Khedher était pourtant bien intégré dans le village et nous apprenions alors que sa compagne, Nathalie REYNART, attendait de lui un enfant qui doit naître au mois de mars 2010.

Devant une telle injustice, une large partie de la population du village et des alentours s'est mobilisée en constituant un comité de soutien, comité qui regroupe la pluralité des courants de pensée et religieux, la pluralité des forces démocratiques et surtout de nombreux citoyens.

Le 19 septembre en fin de journée, après un mois de rétention, Khedher était enfin libéré ; la Justice reprenait enfin ses droits. C'est avec une joie immense que nous l'avons accueilli et fêté jusque tard dans la nuit.

Mais le 21 septembre, vous refusiez de prendre en compte une demande de régularisation formulée conjointement par l'employeur et le salarié, demande déposée sur le fondement des dispositions combinées de l'article 40 de la loi du 20 novembre 2007 et du protocole relatif à la gestion concertée des migrations annexé à l'accord franco-tunisien du 20 avril 2008 (cette possibilité avait pourtant été mentionnée par la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle dans une lettre du 2 septembre 2009, en réponse au courrier déposé le 26 août par l'employeur de Khedher HADDAD qui confirmait par là même sa volonté de régulariser la situation administrative de son salarié).

En conséquence, vous ne délivriez pas le récépissé valant autorisation provisoire de travail selon les dispositions de l'article R 5221-3 11° du code du travail, délivrance qui aurait pourtant permis un apaisement immédiat.

Devant ce qu'elle ressentit avec une très grande brutalité, Madame Colette HIOLLE, gérante de la pizzeria FINO, faisait un malaise et se retrouvait aux urgences à l'hôpital de Privas (pendant plusieurs jours, elle ne se souviendra même plus être venue en Préfecture le lundi !).

Vous avez alors proposé un rendez-vous pour le 6 octobre 2009, en vue d'une régularisation de Khedher HADDAD sur des critères d'ordre humanitaire au titre de la vie privée et familiale. Le récépissé qui lui était alors délivré pour une durée de 3 mois ouvrait enfin la voie à la régularisation et faisait de Khedher un « homme libre ». Nous vous en remercions.

Néanmoins, ce document administratif qui lui interdit de travailler, ne lui permet toujours pas de reprendre son emploi et de satisfaire à ses moyens de subsistance. Il ne règle donc pas son intégration définitive dans le village après une période mouvementée. Par delà le cas de Khedher HADDAD, nous ne pouvons que nous indigner face à cette situation d'incertitude permanente et de précarité organisée faite à des milliers de travailleurs sans papiers, situation qui ne peut que les contraindre à accepter les offres par des employeurs, de travail dissimulé contre lequel le gouvernement prétend lutter.

Par la voix de Jean Louis BEYRON, maire de Saint Sauveur de Montagut, vous nous avez alors fait savoir qu'une carte de séjour « vie privée et familiale » lui permettant d'occuper un emploi selon le 10° de l'article précité, lui serait délivrée dans un délai de 45 jours !

La situation n'a que trop duré, Khedher HADDAD doit pouvoir reprendre son travail dès maintenant et retrouver sa dignité. Avec sa compagne Nathalie, ils pourront alors sereinement attendre la naissance de leur enfant. L'avenir de la pizzeria FINO et la sauvegarde de trois emplois seront ainsi confortés, dans ce village de 1200 habitants déjà lourdement frappé par le chômage. Il s'agit in fine de la seule mesure juste et équitable pour clore définitivement ce triste dossier.

Quant à nous, sachez que nous resterons mobilisés jusqu'à la régularisation de Khedher.

Dans l'attente de cette échéance, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le comité de soutien à Khedher HADDAD

Copie de ce courrier est adressée à :
Monsieur le Maire de Saint Sauveur de Montagut
Madame la Présidente de la Communauté de communes d'Eyrieux aux Serres
Monsieur le Président du Conseil Général de l'Ardèche
Monsieur le Préfet de région Rhône-Alpes

Monsieur le Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire

Monsieur le Ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville

Madame la Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

Un message de Pierre Duhameau

Le 25 novembre à 18 H

salle paroissiale de Privas

Les migrations et l'Eglise catholique

Les migrations : Signes des temps et défis d'humanité. Un temps de réflexion est organisé par la pastorale des migrants, avec l'aide du Père Michel Martin, vicaire général. Il s'agit, en s'appuyant sur le texte pontifical de « la charité du Christ envers les migrants » de prendre connaissance de la pensée de l'Eglise catholique par rapport aux migrants et à leur situation.

Cette rencontre s'adresse à toutes les personnes en responsabilités dans les paroisses mais aussi à toutes personnes intéressées

Mercredi 28 octobre 2009

Une info de François Pesce

Le 27 octobre 2009, Monsieur Pascal Terrasse, Président du Conseil général et Député de l'Ardèche, a posé une question écrite au ministre de l'Immigration, Monsieur Eric Besson :

"M. Pascal Terrasse attire l'attention de M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sur le nombre d'étrangers reconduits à la frontière. En effet, il souhaite connaître le nombre de personnes concernées par cette procédure en Ardèche pour les années 2006, 2007, 2008 et 2009."

vu ici: <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-61874QE.htm>

Je me demande quel est le but de cette question exactement, ceci dit, il est probable que le député Terrasse veuille insister sur la spécificité de notre territoire et demander a terme de sortir de la "politique des quotas", mais peut-être me trompe-je.

Un communiqué de Jean-Claude Amara, de "Droits devant !!"

DROITS DEVANT !!
44, RUE MONTCALM
75018 - PARIS
TEL : 06.30.12.61.02

Plus de 4000 travailleurs sans-papiers grévistes.

Plus de 200 femmes travaillant dans l'aide à la personne rentrent dans le mouvement.

*Nous avons annoncé la rentrée dans le mouvement des travailleuses sans papiers qui exercent dans le secteur de services à la personne, un travail reconnu comme socialement utile. *

*C'est un secteur qui manque de main d'œuvre d'une façon dramatique : les conseils régionaux recrutent les assistantes familiales, les affiches pour l'annoncer se multiplient sur les panneaux de nos villes.

*Des particuliers nous contactent, nous disent qu'avant d'embaucher des étrangers sans papiers ils ont fait des démarches importantes pour trouver du personnel adapté à leurs besoins.**

Les travailleuses dans l'aide à la personne sont éparpillées, isolées et travaillent chez des particuliers, elles ne peuvent pas faire grève. Elles n'ont que leur voix pour se faire entendre et veulent se rendre visibles.

Nous exigeons leur régularisation !

Venez les soutenir, venez les rencontrer

Rassemblement Mercredi 28 octobre à 18h

Gare Saint Lazare – Cour de Rome

Un point de presse sera organisé avec Francine Blanche*//**/,/* CGT,
Anna Azzaria, présidente de l'Organisation Femmes Egalité et Denise
Chautard, secrétaire générale de Droits devant !!

Un message de Béatrice d'Ardelaine

Bravo à tous ceux qui poursuivent cette action dans la durée.

Si nous ne pouvons nous rendre disponibles à vos côtés, chaque message reçu augmente notre profond respect (voire admiration) pour votre action et nos souhaits pour son heureux dénouement !...bientôt !

Vendredi 30 octobre 2009

Points info à venir

ancienne salle du Conseil municipal de Saint Sauveur de Montagut, à **18 H 00**

- **lundi 2 novembre 2009**
- **mercredi 4 novembre 2009**
- **vendredi 6 novembre 2009**

Une pétition nationale pour une circulaire de régularisation, en solidarité avec les travailleurs-euses "sans papiers" en grève (de CGT, CFDT, Solidaires, FSU, Unsa, Ligue des Droits de l'Homme, Cimade, Resf, Femmes égalité, Autremonde, Droits devant !!)

Voir fichier joint "Pétition"

**Une info de Jean-Claude Amara : appel à manifestation le 5 nov 09 à Paris,
Contre le racket sur les cotisations des travailleur-e-s sans-papiers,
Contre la surexploitation des sans-papiers contraints au travail dissimulé**

Voir fichier joint "Appel à manifestation"

Un article du Dauphiné Libéré du jeudi 29 octobre 2009 : "Citoyenneté : 18 personnes naturalisées en Ardèche

<http://www.ledauphine.com/index.jspz?article=213645>

Un message de Pierre Duhameau

"Le comité de soutien a-t-il informé Jacques Barrot, (notre voisin de Haute-Loire), commissaire européen à l'immigration, de la situation de Khedher ?"

En pièce jointe : cimade-immigration (article du journal La Croix, de ce vendredi 30 octobre 2009)

Un message de Jérôme Habib

"Je me joins à Béatrice pour vous féliciter pour votre combat , votre engagement et votre pugnacité ,

De tout coeur avec vous (et avec Khedher bien sûr)"

Un message de Pascal Terrasse, Député, Président du Conseil général de l'Ardèche, du 30 octobre 2009

"Je tiens à vous informer que je suis particulièrement attentif au dossier de Khedher Haddad, et que j'aborderai ce sujet avec Monsieur Amaury DE SAINT QUENTIN, Préfet de l'Ardèche, lors d'une très prochaine entrevue. "

Lundi 2 novembre 2009

Pendant qu'Eric Besson, empêtré dans sa gestion calamiteuse de l'immigration, organise son débat (sur l'Identité Nationale) dans les Préfectures, le Comité de soutien à Khedher organise le sien pour entre autres dénoncer sa politique.

Ce débat aura lieu le :

Vendredi 4 décembre 2009

à 20 H 00

**Ancienne salle des fêtes
Saint Sauveur de Montagut**

Ce débat / table ronde réunira -sous réserve- des syndicats, la Ligue des Droits de l'Homme, la Cimade, le Réseau Education sans Frontières, Droits devant !!, ASTI, MRAP, un représentant de la communauté catholique, un représentant de la communauté protestante, ...

Mercredi prochain 4 novembre 2009, à 18 H 00 au Point Info de Saint Sauveur de Montagut, une large place sera faite au thème abordé au débat du 4 décembre. Venez nombreux faire des propositions !

Pour ceux qui ne pourront se déplacer, je vous suggère de me transmettre par E-mail vos idées, que je présenterai à tous ce mercredi-là.



L'automne en Ardèche (Le Pral, commune de Gluiras) -29 octobre 2009-